

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOUEY
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**Fédération Départementale
des Chasseurs de la Haute Marne**

16, Rue des Frères Parisot

B. P. 137

52004 CHAUMONT CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

**ASSOCIATION FEDERATION DES
CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE**
16 rue des frères Parisot - BP 137
52004 CHAUMONT CEDEX

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30/06/2023**

A l'Assemblée Générale de l'association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les charges à payer : nous nous sommes assurés que les charges à payer concernant les dégâts ont été provisionnées.

Les comptes de trésorerie : nous avons vérifiés que les comptes de trésorerie et de placement sont conformes aux justificatifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St-Georges-sur-Baulches,
Le 2 Avril 2024

Le Commissaire aux comptes
ETC AUDIT,
Représentée par Laetitia
COURVOISIER

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Bilan Actif

	Du 01/07/2022 au 30/06/2023		Au 30/06/2022	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	34 129	34 129		
Autres immobilisations incorporelles	3 947	3 947		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	701 046	159 725	541 322	541 322
Constructions	1 011 983	790 284	221 699	232 530
Installations techniques, matériel et outillages industriels	147 667	138 470	9 197	3 538
Autres immobilisations corporelles	228 587	199 755	28 832	51 447
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	32 865		32 865	32 285
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	67		67	67
	TOTAL I	2 160 290	1 326 310	833 980
Comptes de liaison				
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	169		169	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	382 876		382 876	254 780
Valeurs mobilières de placement	29 117		29 117	39 136
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 649 299		4 649 299	4 212 559
Charges constatées d'avance	129 750		129 750	73 395
	TOTAL III	5 191 211	5 191 211	4 579 870
Frais d'émission des emprunts				
	IV			
Primes de remboursement des obligations				
	V			
Ecarts de conversion actif				
	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	7 351 502	1 326 310	6 025 191	5 441 057

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 31
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 69200

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	2 207 294	1 897 329
Réserves pour projet de l'entité	701 060	1 091 756
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	934 222	-80 732
Situation nette	3 842 575	2 908 354
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	3 842 575
Comptes de liaison	II	2 908 354
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	104 512	129 266
	TOTAL III	104 512
PROVISIONS		
Provisions pour risques	122 297	116 387
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	122 297
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	809 467	1 131 054
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	129 640	119 574
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 324	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	985 377	1 036 423
	TOTAL V	1 955 807
Ecarts de conversion passif	VI	2 287 051
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	6 025 191	5 441 057

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHIES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 11
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920 Z

Compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	641 009	640 829
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 074 493	2 173 944
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	280 299	270 688
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	819 378	473 120
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	110 566	223 728
Utilisations des fonds dédiés	122 646	59 275
Autres produits	34 965	39 818
	TOTAL I	3 881 402
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 409 006	2 181 964
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	787 061	703 140
Aides financières	112 475	115 360
Impôts, taxes et versements assimilés	38 606	49 515
Salaires et traitements	422 808	495 154
Charges sociales	184 235	216 901
Dotations aux amortissements et dépréciations	59 246	51 966
Dotations aux provisions	5 910	
Reports en fonds dédiés	97 892	121 105
Autres charges	49 241	48 128
	TOTAL II	3 983 233
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-101 831
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 008	13 892
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	13 892
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	13 892
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-87 940
SARL ETC AUDIT Place de l'Europe 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 49 01 55 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z		

Compte de résultat (Suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 046	12 449
TOTAL V	12 046	12 449
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	12 046	12 449
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	1 709	5 241
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 102 411	3 907 743
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 168 189	3 988 474
EXCEDENT OU DEFICIT	934 222	-80 732

Contributions volontaires en nature

Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat

TOTAL

Charges des contributions volontaires en nature

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens
Prestations en nature
Personnel bénévole

TOTAL

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 6 025 191 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 934 222 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont subi deux modifications réglementaires majeures. Les impacts sur la présentation des comptes annuels restent toutefois mineurs par rapport à l'exercice précédent.

Réforme de la chasse :

Fusion des comptabilités :

La loi n° 2000-698 du 26 juillet 2000 avait modifié la présentation des comptes annuels des fédérations départementales. Elle imposait à compter du 1er juillet 2001 une sectorisation des comptabilités des fédérations, savoir :

- une comptabilité autonome du "Service Général" ;
- une comptabilité autonome du "Service Prévention et Indemnisation des dégâts de grands gibiers et de sangliers" ;
- éventuellement une comptabilité autonome du "Service Elevage".

La réforme de la chasse de 2019 par la loi biodiversité du 24 juillet 2019, le décret du 6 septembre 2019, le décret du 6 février 2020 et les arrêtés du 11 février 2020 portant modèles de statuts des FDC – FICIF – FRC ont introduit un changement dans la tenue comptable appliquée par les fédérations de chasse en exigeant une fusion des comptabilités tenues jusque là (service général et service dégâts) au sein d'une unique comptabilité, tenue de façon analytique.

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

En ce qui concerne la présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels qui sont établis au 30 juin 2023 ne proviennent donc plus de la "consolidation" des comptes annuels issus de chaque comptabilité autonome comme avant mais de la présentation d'une seule comptabilité.

En ce qui concerne le résultat :

Les charges imputées analytiquement au service "Dégâts de gibier" sont composées :

- des indemnités versées pour les dégâts,
- des vacations et des frais de déplacements des estimateurs,
- des charges liées à la protection des cultures,
- des charges de structure liées au fonctionnement du "Service Dégâts" affectées en fonction de clés de répartition validées par le Conseil d'Administration le 24 juin 2010,
- des charges de personnel liées au fonctionnement du "Service Dégâts" affectées au temps passé par chaque individu à ce service ; affectation validée par le Conseil d'Administration le 25 février 2014.

les produits affectés analytiquement au service "Dégâts de gibier" sont composés :

- des ventes de timbres grand gibier,
- des ventes de dispositifs de marquage,
- des subventions,
- des produits financiers.

Il est fait application du décret n° 2013-1221 du 23 décembre 2013 pour le calcul de l'indemnisation des dégâts. Les refacturations de frais d'estimateurs (seuil et abusif) sont comptabilisés au moment de leur paiement ou imputation sur les indemnités de dégâts.

Projets bio diversité :

Dans le cadre de la réforme financière de la chasse, la FDC 52 a pris part sur l'exercice à différents projets de biodiversité, menés seuls ou conjointement avec la Fédération Régionale.

Le financement de ces projets est assuré par l'attribution de subventions aux projets biodiversité à la FDC 52. Ces subventions sont comptabilisées pour l'intégralité du montant attribué au compte de résultat (#745100) au moment de la notification d'attribution.

Tout au long du projet de biodiversité, des charges sont engagées par la FDC 52.

Si les dépenses de la FDC 52 pour mener à bien le projet biodiversité sont supérieures à la subvention attribuée, la FDC 52 doit supporter sur ses fonds propres le surplus de dépense.

Si les dépenses de la FDC 52 sont inférieures à la subvention attribuée, la FDC 52 se devra de reverser le reliquat de la subvention non utilisé.

Ainsi, lorsqu'à la clôture de l'exercice, les projets menés par la FDC 52 ne sont pas encore clôturés, il est réalisé une situation des dépenses engagées. Les montants des subventions non dépensés pour ces projets sont alors neutralisés au compte de résultat (#689500) pour doter des fonds dédiés (#194500).

Au 30 juin 2023, les fonds dédiés aux projets de biodiversité se montent à 104 511 euros, pour un montant de subvention attribué sur l'exercice de 97 892 euros.

Réforme du plan comptable associatif :

Le règlement n°2018-06 applicable au 1er janvier 2020 pour les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif n'a pas engagé de modification particulière dans la comptabilisation des opérations de l'association et dans la présentation de ses comptes.

Projet associatif

Le solde du projet associatif disponible s'élève à 300 000 euros au 30 juin 2023.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la fédération n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, la fédération a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- immobilisations financières et valeurs mobilières de placement : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • Logiciels | 1 à 3 ans, |
| • Constructions | 10 à 20 ans, |
| • Agencements et aménagements | 4 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | 2 à 8 ans, |
| • Matériels de transport | 3 ans. |

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après :

- Minimum légal de la convention collective Chasse (personnels des structures associatives cynégétiques) ;
- Augmentation annuelle des salaires : 2% constant ;
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 0,3% (inflation comprise) ;
- Age de départ à la retraite : 62 ans ;
- Taux de rotation retenu : faible ;
- Taux de charges patronales : 62% pour la catégorie "non cadres" et 71% pour la catégorie "cadres" ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Table de mortalité applicable : table INSEE 2016/2018 ;
- Méthode de calcul retenue : méthode rétrospective prorata temporis.

La provision ainsi calculée s'élève à la somme de 122 297 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 67 436 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 616 euros.

Les honoraires du commissaire aux comptes liés aux services autres que la certification des comptes sont nuls sur l'exercice.

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 076		
	TOTAL		
	38 076		
Terrains	701 046		
Constructions :	932 882		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	58 401		20 700
Installations :	139 027		8 640
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	145 918		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	80 550		2 118
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
	TOTAL		31 458
Participations évaluées par mise en équivalence	2 057 825		
Autres :	32 285		581
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	67		
	TOTAL		581
	TOTAL GENERAL		32 039
	2 128 252		
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			38 076
	TOTAL		38 076
Terrains			701 046
Constructions :			932 882
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencts et aménagt. const.			79 101
Installations :			147 667
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencts et aménagt. divers			
- De transport			145 918
Matériel :			82 668
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
	TOTAL		2 089 283
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			32 865
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			67
	TOTAL		32 932
	TOTAL GENERAL		2 160 290

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 076			38 076
TOTAL	38 076			38 076
Terrains	159 725			159 725
Constructions - Sur sol propre	703 220	30 928		734 149
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	55 532	603		56 136
Installations techniques, matériel et outillage industriel	135 489	2 981		138 470
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	113 301	14 586		127 887
Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 721	10 148		71 868
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 228 988	59 246		1 288 234
TOTAL GENERAL	1 267 064	59 246		1 326 310

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE			

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	67		67
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	169	169	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	382 876	382 876	
Charges constatées d'avance	129 750	129 750	
	TOTAL	512 862	512 796
			67

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	809 467	809 467		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	44 098	44 098		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 286	58 286		
Impôts sur les bénéfices	1 874	1 874		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	25 383	25 383		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	31 324	31 324		
Produits constatés d'avance	985 377	985 377		
TOTAL	1 955 807	1 955 807		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Variation des fonds propres 432-22 APG

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	2 989 085	-80 732			2 908 354
- dont générosité du public					
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-80 732	80 732	934 222		934 222
- dont générosité du public					
Situation nette	2 908 354		934 222		3 842 576
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	2 908 354		934 222		3 842 576
- dont générosité du public					

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
Projets de biodiversité	129 265	97 892	122 224		-422	104 511	
TOTAL	129 265	97 892	122 224		-422	104 511	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	129 265	97 892	122 224		-422	104 511	

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
- litiges					
- amendes et pénalités					
- pertes de change					
- risque d'emploi	116 387	5 910			122 297
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II				
	116 387	5 910			122 297
Provisions pour dépréciations					
Immobilisations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	Total III				
	TOTAL GENERAL (I+II+III)				
	116 387	5 910			122 297
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		5 910			
- financières					
- exceptionnelles					

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	30/06/2023	30/06/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	770 675	1 083 528
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	74 453	66 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 324	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	876 452	1 150 114

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	30/06/2023	30/06/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	132 112	10 691
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	132 112	10 691

Commentaire

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2023	30/06/2022
Produits :	- D'exploitation	985 377	1 036 423
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		985 377	1 036 423

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2023	30/06/2022
Charges :	- D'exploitation	129 750	73 395
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		129 750	73 395

Commentaire

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Ventilation des ressources d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
	TOTAL

Commentaire

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise & techniciens	3	
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
	TOTAL	12

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z